



Commission scolaire
DES PHARES

COMITÉ DE PARENTS
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

Rapport annuel

2012-2013

Adoption : le 27 août 2013

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte

Table des matières

1.0	Message du président	p. 3
2.0	Représentants au comité de parents	p. 4
3.0	Calendrier des réunions régulières	p. 5
4.0	Consultations de la Commission scolaire des Phares	p. 6
5.0	Consultations diverses, résolutions d'appui et recommandations.....	p. 7
6.0	Résolutions relatives au fonctionnement du comité de parents	p. 7
7.0	Invités et conférenciers	p. 8
8.0	Délégations des membres	p. 9
9.0	Sessions de formation	p. 9
10.0	Rencontres diverses du comité exécutif	p. 11
11.0	Participation des représentants et substituts à divers comités et activités.....	p. 12
12.0	Recommandations des membres du comité de parents	p. 12
12.1	À la direction générale de la Commission scolaire des Phares.....	p. 12
12.2	Aux membres des conseils d'établissement	p. 13
13.0	Conclusion.....	p. 14

Annexe 1 : Bilan financier 2012-2013

Annexe 2 : Plan d'action 2012-2013

1.0 MESSAGE DU PRÉSIDENT

Voici déjà un an qui s'achève. Au cours de cette dernière année, nous avons donné nos opinions et recommandations sur différents sujets. Étant donné que c'était mon premier mandat comme président, j'ai essayé de faire de mon mieux pour informer les membres et leur donner leur droit de parole. Je n'ai pas hésité à faire un vote lorsqu'il m'a été demandé. Comme nous le savons tous, nous sommes consultatifs et non décisionnels. Les membres ont le droit d'émettre leurs commentaires et leurs opinions; et que ceux-ci et celles-ci soient inscrits au procès-verbal de la rencontre indiquent bien à la Commission scolaire les opinions des membres.

Comme parents, je tiens à vous féliciter délégués et substitués pour votre assiduité et votre présence aux réunions tout au long de l'année. Aucune réunion n'a été annulée pour quorum non respecté. Le fait d'être plusieurs autour de la table nous a permis de connaître les points de vue et situations des différentes écoles et de faire avancer les dossiers. Cette façon de procéder enrichit en quelque sorte le débat. J'ai grandi en travaillant avec vous tous et toutes et je vous en remercie. Présider une réunion de plus de 20 personnes n'est pas évident, mais ensemble nous avons été capables de procéder dans le respect de chacun et chacune.

Au printemps dernier, je suis particulièrement fier d'avoir eu l'opportunité de participer à la conférence de madame Blandine Soulmana sur l'intimidation et la violence à l'école offerte aux parents et élèves. Ceux-ci ont été touchés droit au cœur et je pense que cette activité va faire une différence dans leur vie. Un des rôles du comité de parents est de donner de l'information aux parents. Ceci peut être fait par conférence ou lors de sessions de formation pour les nouveaux membres des conseils d'établissement. Je crois fermement que cette formule gagnante doit être poursuivie au cours des prochaines années.

Nous avons dû travailler dans un contexte financier difficile tout au long de l'année. Nous n'étions pas toujours en accord avec les décisions prises face aux compressions budgétaires imposées par le MELS à la Commission scolaire, et parfois cet état de situation s'est drôlement fait ressentir lors des retours de consultation. L'avis des parents est primordial et essentiel pour l'avancement des dossiers. Ainsi les communications entre la Commission scolaire des Phares et le comité de parents devraient être améliorées sous certains aspects. En ce qui concerne le délai de la transmission des documents ainsi que les retours de consultations à la Commission scolaire, ceux-ci ne doivent plus se faire à la dernière minute et à la course. Il faut tout le temps nécessaire au comité de parents pour pouvoir adéquatement consulter tous ses membres avant de donner ses commentaires et recommandations.

Je tiens à remercier mesdames Josée Fournier et Nancy Bérubé, secrétaires, ainsi que M^{me} Cathy-Maude Croft, secrétaire générale, pour leur appui tout au long de l'année. Je remercie également les membres du comité exécutif pour leur disponibilité et leur aide. Aussi, des remerciements sont adressés à M. Jean-François Parent, directeur général, ainsi qu'à tout le personnel des différents services pour leurs contributions aux réunions. Votre présence et votre participation permettent de trouver des réponses à nos interrogations.

Chacune et chacun de vous, je vous ai appréciés. Je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour votre implication et votre dévouement.

En terminant, un merci particulier à M. Patrice Cayouette. Il a été un guide et un aide inestimable tout au long de cette dernière année. Merci d'avoir pris le flambeau en milieu d'année.

Bien à vous

Pascal D'Astous, président
Comité de parents
Commission scolaire des Phares
2012-2013

Date : 27 août 2013

2.0 REPRÉSENTANT(E)S AU COMITÉ DE PARENTS

SECTEUR EST

École	Représentant	Substitut
De Sainte-Luce (S)– des Bois-et-Marées (P)–Lévesque (P)	M. Claude Brassard	M ^{me} Kathleen Tremblay
Des Sources (P)	M. Yve Rouleau	M. Simon Dubé

SECTEUR OUEST

De l'Écho-des-Montagnes– Lavoie (St-Fabien/St-Eugène) (P+S)	M. Pascal D'Astous	M ^{me} Julie Roy
Du Havre–Saint-Rosaire (P+S) (Le Bic/St-Valérien)	M ^{me} Marie-Claude Chénier	M. François Gagnon
De la Colombe (P)	M ^{me} Anik Sirois	M. Gino Fiola
Boijoli (P+S)	M. Serge Poulin	M ^{me} Nathalie Proulx
Des Merisiers (P+S)	M ^{me} Kathleen Charest	M ^{me} Katerine Lagacé

SECTEUR RIMOUSKI

De l'Estran (P)	M. Jérôme Saucier	M ^{me} Sophie Bernatchez
De l'Aquarelle (P)	M. Martin Veillette	M ^{me} Anne Dicaire
Des Beaux-Séjours (P)	M. Dominique Perron	M. Jonathan Lebrasseur
Élisabeth-Turgeon (P)	M. Luc Lavoie	M. Alexandre Charest
Langevin (S)	M ^{me} Élisabeth Beaudoin	M ^{me} Caroline Lebel
Paul-Hubert (S)	M. Michel Pineault	M ^{me} Mylène Simard
Saint-Jean (S)	M ^{me} Valérie Malka	M ^{me} Catherine Laurian
Du Rocher-D'Auteuil (P)	M. Sébastien Dumais	M ^{me} Valérie Talbot
De la Rose-des-Vents (P)	M ^{me} Avrile Gagné	M ^{me} Camille Credeville
Du Grand-Pavois (P)	M ^{me} Marie-Noëlle Albert	M. Léon Rioux

SECTEUR MONT-JOLI

Du Mistral (S)	M ^{me} Nancy Ouellet	M. Gilles-H. Tremblay
----------------	-------------------------------	-----------------------

Des Alizés (P)	M. Sylvain Gagné	M ^{me} Véronique Desborbes
Norjoli (P)	M. Nelson Bussièrès	M ^{me} Lynn Mailloux
Des Cheminots (P)	M ^{me} Katie Bérubé	M ^{me} Suzie Ouellet
Du Portage (P)	M ^{me} Nadia-Julie Bernier	M ^{me} Karène Langlois
Des Hauts-Plateaux (P+S)	M. Jean-Xavier Lajeunesse	M ^{me} Brigitte Leclerc

COMITÉ CONSULTATIF EHDA

M^{me} Annie Fournier M. Pascal Chassé

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

M. Pascal D'Astous	Président
M. Martin Veillette	Vice-président
M. Serge Poulin	Relationniste
M. Yve Rouleau	Trésorier
M ^{me} Katie Bérubé	Secrétaire
M ^{me} Élisabeth Beaudoin	Agente à l'information

3.0 CALENDRIER DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES

a) Des délégués et substituts

Année	Date	Lieu
2012	9 octobre	Centre administratif, Rimouski
	13 novembre	École du Mistral, Mont-Joli
	11 décembre	Centre administratif, Rimouski
2013	8 janvier	Centre administratif, Rimouski
	12 février	École du Mistral, Mont-Joli
	12 mars	Centre administratif, Rimouski
	9 avril	École des Sources, Saint-Anaclet-de-Lessard
	14 mai	École des Alizés, Mont-Joli

11 juin Centre administratif, Rimouski

27 août Centre administratif, Rimouski

Grâce à la présence assidue des délégués et des substituts, le taux moyen de participation des écoles aux dix réunions régulières du comité de parents fut de 80 %.

b) Des membres du comité exécutif

2012 13 novembre, 11 décembre

2013 11 février, 11 juin, 27 août

4.0 CONSULTATIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

- Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires (CP-12-13-101R-06).
- Retour sur la résolution concernant la Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires (CP-12-13-101R-06).
- Politique de dotation des ressources humaines (CP-12-13-102R-17).
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 (CP-12-13-103R-26).
- Actes d'établissement pour 2013-2014 (CP-12-13-103R-27).
- Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2013-2014 et sur les quartiers scolaires (CP-12-13-103R-28).
- Répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2013-2014 (CP-12-13-103R-29B).
- Calendrier scolaire 2013-2014, ordres primaire et secondaire – formation générale des jeunes (CP-13-14-104R-35).
- Onze jours de congé communs pour les élèves du préscolaire, année scolaire 2013-2014 (CP-13-14-104R-36).
- Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 2^e cycle du secondaire – année scolaire 2013-2014 (CP-12-13-105R-43).
- Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2013-2014 (CP-11-12-105R-44).
- Politique sur le développement durable en matière d'environnement (CP-12-13-106R-55).

- Modifications au calendrier scolaire 2012-2013, formation générale des jeunes (CP-12-13-106R- 56).
- Projet de révision de la Politique d'admissibilité au transport scolaire à la Commission scolaire des Phares (PV du 14 mai 2013, point 5.1).
- Politique des élèves HDAA (CP-12-13-108R-68).

5.0 CONSULTATIONS DIVERSES, RÉOLUTIONS D'APPUI ET RECOMMANDATIONS

- Nomination de deux délégués et d'un substitut pour siéger au comité de sélection des commissaires des circonscriptions n^{os}. 2 et 13 (CP-12-13-101R-11);
- Pour faire suite au souhait exprimé par des parents, le comité de parents fait part à la direction générale de la Commission scolaire de la pertinence pour les commissaires d'assister aux réunions de leur conseil d'établissement respectif ainsi qu'aux activités spéciales (CP-12-13-101R-13);
- Résolution d'appui au conseil d'établissement de l'école du Grand-Pavois dans leur démarche auprès de la Commission scolaire pour le maintien de la concentration sportive et artistique au-delà de 2012-2013 (CP-12-13-103R-29A);
- Résolution d'envoi d'une lettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport dénonçant les compressions budgétaires des services aux EHDAA; cette lettre étant en appui aux propos tenus par le comité EHDAA et la direction générale de la Commission scolaire des Phares vis-à-vis ces compressions (CP-12-13-105R-46);
- Résolution d'appui aux représentants de l'école des Alizés dans leurs démarches pour le maintien de l'entente entre l'école, le partenaire, les parents et les élèves en lien avec les accommodements consentis en début d'année scolaire pour que les cours de musique pour ces élèves du premier cycle (durant les heures de classe) soient donnés malgré la politique de la CSDP (CP-12-13-105R-49).

6.0 RÉOLUTIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PARENTS

- Nomination des membres (6) du comité exécutif, des délégués (2) au comité de transport, des commissaires-parents (2), ainsi que des délégués (2) au Conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec; (CP-12-13-101R-04);
- Adoption du calendrier des réunions pour l'année scolaire 2012-2013 (CP-12-13-101R-08);
- Signataires des effets bancaires pour l'année 2012-2013 (CP-12-13-101R-10);
- Adoption des prévisions budgétaires du comité de parents pour l'année scolaire 2012-2013 (CP-12-13-102R-18B);
- Adoption du plan d'action et des priorités du comité de parents pour 2012-2013 (CP-12-13-104R-37);

- Nomination d'un représentant du comité de parents au comité de sélection du prochain protecteur de l'élève à la Commission scolaire des Phares (CP-12-13-109-80);
- Adoption du rapport annuel 2012-2013 du comité de parents (CP-12-13-110R-85);
- Adoption des états financiers 2012-2013 du comité de parents (CP-12-13-110R-86).

7.0 INVITÉS ET CONFÉRENCIERS

- **M. Jean-François Parent**, directeur général de la Commission scolaire des Phares.
Date : 13 novembre 2012
Sujet : Les priorités du directeur général pour l'année scolaire 2012-2013
- **M. Carl Ruest**, directeur des Services des ressources matérielles à la CSDP
Date : 11 décembre 2012
Sujet : Allocations financières aux investissements/rénovations.
- **M^{me} Cathy-Maude Croft**, secrétaire générale de la Commission scolaire des Phares
Sujet : Informations sur le projet de Loi 56, en vigueur depuis le 15 juin 2012 pour contrer l'intimidation et la violence dans les écoles primaires et secondaires du Québec.
- **M^{me} Ann Santerre**, directrice adjointe des Services des ressources financières à la CSDP
Date : 12 mars 2013
Sujet : Répartition des allocations financières aux conseils d'établissement et aux comités EHDAA et de parents. Les aspects de la fiscalité scolaire.
- **M. Gaston Rioux**, président de la Fédération des comités de parents du Québec
Date : 12 mars 2013
Sujet : Effets néfastes des compressions budgétaires du MELS (présentes et à venir) et les modalités de la maternelle 4 ans dans les milieux défavorisés.
- **M. Carl Ruest**, directeur des Services des ressources matérielles à la CSDP
Date : 9 avril 2013
Sujet : Informations sur la Politique de développement durable en matière d'environnement.
- **M. Carl Ruest**, directeur des Services des ressources matérielles à la CSDP

Date : 14 mai 2013

Sujet : Précisions en lien avec le transport scolaire pour les concentrations des programmes arts-sports-études.

- **M. Jean-Philippe Catellier**, représentant du Carrousel international du film de Rimouski

Date : 11 juin 2013

Sujet : Informations sur les réalisations et activités de l'organisme

8.0 DÉLÉGATION DES MEMBRES

- **Commissaires parents :**

M^{me} Élisabeth Beaudoin, ordre secondaire

M^{me} Katie Bérubé, ordre primaire

- **Comité de transport de la Commission scolaire des Phares :**

M. Nelson Bussières, délégué

M^{me} Marie-Noëlle Albert, substitut

- **Conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec :**

M. Michel Pineault, délégué n° 1

M. Yve Rouleau, délégué n° 2

- **Comités de sélection des commissaires :**

M. François Gagnon, délégué au comité de sélection pour la circonscription n° 2 Le Bic;

M. Yve Rouleau, délégué au comité de sélection pour la circonscription n° 13 Saint-Anaclet.

- **Comité régional sur l'entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Comité MESS-MELS)**

M^{me} Annie Fournier, déléguée du comité EHDAA a assisté à une réunion en novembre 2012. Le poste demeurant vacant suite à cette rencontre.

9.0 SESSIONS DE FORMATION

- **30 octobre 2012 :** (Centre de formation Rimouski-Neigette à Rimouski)

Une session de formation a été offerte aux membres des conseils d'établissement, aux directions d'établissement, ainsi qu'aux membres de l'OPP. Cette session fut animée par M^{me} Cathy-Maude Croft, secrétaire générale à la CSDP. Trente personnes étaient présentes, dont la majorité était des parents, et il y avait des membres du personnel et des directions d'école.

M^{me} Ann Santerre, directrice adjointe des Services des ressources financières à la CSDP, fit un exposé sur la gestion du budget de fonctionnement du conseil d'établissement et une présentation d'un logiciel mis en place à l'intention des trésoriers facilitant le suivi budgétaire. M. Jacques Pettigrew, agent d'administration aux Services des ressources financières, était présent et secondait M^{me} Santerre.

Un ajout fut apporté à la session de formation afin de présenter les principaux changements à la Loi sur l'instruction publique et les impacts dans les rôles et fonctions des conseils d'établissement suite à l'adoption de la Loi visant à combattre l'intimidation et la violence à l'école.

- **6 novembre 2012 :** (École du Mistral, à Mont-Joli)

Une session de formation a été offerte aux membres des conseils d'établissement, aux directions d'établissement, ainsi qu'aux membres de l'OPP. Cette session fut animée par M^{me} Cathy-Maude Croft, secrétaire générale à la CSDP. Neuf personnes étaient présentes, en majorité des parents, ainsi que deux directions d'école.

Le contenu de la session reprenait les mêmes volets qui furent présentés à Rimouski, exception faite du volet trésorerie en raison qu'aucun trésorier ne s'était inscrit à Mont-Joli.

Les deux sessions de formation (Rimouski et Mont-Joli) ont permis de rejoindre des membres de 19 conseils d'établissement sur une possibilité de 23. La formation, suite aux commentaires des personnes présentes, fut grandement appréciée.

- **25 avril 2013:** (Hôtel Rimouski)

Une conférence de M^{me} Blandine Soulmana, auteure et conférencière, offerte aux parents sur l'importance et l'influence des parents sur les comportements de leurs enfants. Les parents sont les premiers répondants et aidants naturels en cas de problème et les premiers blâmés par rapport aux attitudes et comportements délinquants de leurs enfants. Qui que nous soyons, et indépendamment du comportement de nos enfants, nous ne sommes pas les seuls responsables, mais il appartient aux parents d'améliorer leurs compétences par rapport à toutes les problématiques qui existent dans notre société et forcément dans les écoles. Et parfois, nous pouvons, et ceci avec la meilleure volonté du monde, dramatiser des situations anodines ou encore banaliser des situations graves et ainsi grossir le problème et les conséquences.

Comme parents, sommes-nous cohérents avec les comportements que nous exigeons de nos enfants, exigeons-nous la vérité, sommes-nous trop exigeants ou pas assez, comment une façon d'agir peut-elle bien fonctionner avec un enfant et pas du tout avec un autre? La peur, l'inquiétude et l'insécurité que certains subissent ou font subir ont un impact majeur sur leur estime de soi et leur façon d'aborder la vie. Le rejet peut aller loin et les conséquences peuvent être désastreuses.

Ainsi un temps de réflexion était offert aux 80 parents présents. M^{me} Soulmana présenta des façons de désamorcer des attitudes abusives chez leur enfant et fit part des pistes pour venir en aide à leur enfant s'il est victime d'intimidation.

Note : Les conférences de M^{me} Soulmana tenues aux écoles Langevin et Saint-Jean ont rejoint 120 et 175 personnes respectivement (élèves, enseignants, personnel de soutien).

10.0 RENCONTRES DIVERSES DU COMITÉ EXÉCUTIF

▪ 12 septembre 2012 :

Rencontre entre des membres du comité exécutif du comité de parents 2011-2012 et la présidence et la direction générale de la Commission scolaire des Phares. Divers sujets de préoccupations et/ou d'actualité ont été discutés : notamment :

- implantation du programme d'anglais intensif au 3^e cycle du primaire dans les classes de 6^e année;
- suivi des programmes pour contrer l'intimidation et la violence dans les écoles;
- session de formation commune pour les membres des CE, OPP;
- maintien de services éducatifs de qualité aux élèves HDAA;
- délai des avis de modification d'acte d'établissement;
- redéfinition des quartiers scolaires;
- vérification des antécédents judiciaires;
- présence des commissaires dans les écoles (réunions des CE et activités spéciales).

▪ 5 novembre 2012 :

Rencontre entre trois représentants de la Commission scolaire et deux membres de l'exécutif du comité de parents pour discuter des changements proposés à la Politique relative à la probité et la vérification des antécédents judiciaires.

Représentants de la CSDP : M. Raymond Tudeau, président, M. Jean-François Parent, directeur général, et M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines.

Représentants du comité de parents : M. Pascal D'Astous, président, et M. Martin Veillette, vice-président.

▪ 12 février 2013 :

Rencontre entre des représentants des Services des ressources financières de la CSDP et des membres du comité exécutif du comité de parents pour discuter des allocations budgétaires aux conseils d'établissement et au comité de parents, et de la réflexion amorcée concernant la gratuité du transport scolaire le midi.

Représentants de la CSDP : M. Marc Girard, directeur, M^{me} Ann Santerre, directrice adjointe, des Services des ressources financières;

Représentants du comité de parents : MM. Pascal D'Astous, président, Martin Veillette, Serge Poulin, Yve Rouleau, et M^{me} Elisabeth Beaudoin.

11.0 PARTICIPATION DES REPRÉSENTANTS ET DES SUBSTITUTS À DIVERS COMITÉS ET ACTIVITÉS

▪ Réunions du Conseil général de la FCPQ

23 et 24 novembre 2013 : M. Michel Pineault et M. Yve Rouleau

22 février 2013 : M. Michel Pineault et M. Yve Rouleau

25 avril 2013 : M. Michel Pineault

31 mai 2013 : aucun

▪ 37^e Congrès annuel de la FCPQ les 31 mai et 1^{er} juin 2013

M^{me} Marie-Claude Chénier, et MM. Michel Pineault, Yve Rouleau, Sylvain Gagné et Jean-Xavier Lajeunesse.

Des écoles de la CSDP ont également rendu possible la participation de membres de leurs conseils d'établissement à ce congrès annuel.

▪ Assemblée générale annuelle de la FCPQ le 31 mai 2013

M. Michel Pineault et M. Yve Rouleau.

12.0 RECOMMANDATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS

12.1 À la direction générale de la Commission scolaire des Phares

- Mettre en place le plan d'action pour contrer l'intimidation et la violence dans les écoles suivant les dispositions de la Loi 56;
- Favoriser le développement d'outils et d'activités pour augmenter la persévérance et la réussite scolaire;
- Maintenir les consultations auprès du comité de parents et émettre dans chaque cas un retour écrit expliquant les modifications et ajustements retenus; les délais d'envois des documents aux membres doivent être respectés pour permettre une lecture approfondie en préparation à la consultation;
- Continuer à valoriser et considérer les parents dans leur implication scolaire, tant au niveau de la communication que dans leurs horaires de travail;
- Agir en considérant les parents comme étant vos partenaires et les élèves comme votre clientèle;
- Maintenir et améliorer dans la mesure du possible des services éducatifs de qualité à l'ensemble des élèves;
- Faire en sorte d'impliquer les parents dans tous les transferts d'élèves et ceci dès le tout début (que ce soit lors d'un cycle à l'autre, d'une classe à l'autre, d'une école à l'autre, et en priorité les transferts des élèves HDAA);

- Poursuivre les sessions (2) de formation commune à l'intention des membres des conseils d'établissement et apporter les modifications nécessaires de façon à bien répondre aux besoins des parents (sessions offertes aux écoles Paul-Hubert et du Mistral);
- Être à l'écoute et rechercher l'implication du milieu dans toute démarche concernant la vie scolaire (ex. : comité d'analyse, changements aux actes d'établissement);
- Continuer l'approche de rencontres régulières avec le comité de parents;
- Impliquer des représentants du comité de parents sur le comité de «redécoupage» des quartiers scolaires;
- Améliorer les communications entre la Commission scolaire, les écoles et les parents le plus tôt possible dans la formation des groupes scolaires;
- Permettre la retransmission aux parents de certains documents (en provenance du comité de parents) par l'intermédiaire des écoles;
- Favoriser la diffusion d'informations via le courriel et le développement d'information virtuelle dans les écoles.

12.2 Aux membres des conseils d'établissement

- Permettre aux délégués de communiquer aux membres de leurs conseils d'établissement ainsi qu'à l'ensemble des parents les informations pertinentes reçues lors des réunions du comité de parents (ex. : rapport annuel du comité de parents, politiques de la Commission scolaire);
- Promouvoir dans chaque école l'organisme de participation des parents (OPP) dans ses vrais rôles conformément à la Loi sur l'instruction publique;
- Participer à toute session de formation destinée à l'ensemble des membres (particulièrement les nouveaux membres);
- Demeurer vigilants dans les dossiers touchant la vie de l'école tout en cherchant la collaboration des parents et en s'adaptant aux réalités actuelles (ex. : services de garde, services à l'élève, maternelle 4 ans temps plein);
- Exiger que les dossiers présentés lors de séances des conseils d'établissement soient préparés par les directions d'école de façon à ce que les parents puissent facilement à l'avance en connaître les implications et ainsi se prononcer en toute connaissance de cause;
- Favoriser l'intégration des parents, surtout les nouveaux, de façon à ce que ceux-ci soient à l'aise de questionner et d'émettre leurs opinions tout en tenant compte de leurs connaissances parentales;
- Favoriser l'émergence de projets novateurs dans les écoles pour encourager la persévérance scolaire.

13.0 CONCLUSION

Le comité de parents est le porte-parole des parents à la Commission scolaire des Phares. Les représentants et substituts, élus lors des assemblées générales annuelles, ont pour fonction de transmettre à celle-ci l'expression des parents qu'ils représentent.

C'est pourquoi, s'engager au comité de parents, c'est s'impliquer dans les réalisations de notre commission scolaire. Ainsi les parents, en provenance des conseils d'établissement, sont en mesure :

- a) de faire valoir leurs points de vue, leurs droits et leurs intérêts;
- b) de faire avancer des dossiers impliquant une ou des écoles de la Commission scolaire;
- c) de répondre à différentes questions ou consultations en provenance de la Commission scolaire, du conseil des commissaires, du MELS, de la FCPQ, et le tout dans une perspective d'amélioration continue.

C'est dans cette approche constructive que le Plan d'action 2012-2013 du comité de parents avait été mis en place.

La participation des délégués aux réunions régulières du comité de parents fut de 69 %. Une autre statistique intéressante est le fait que 80 % des conseils d'établissement incluant le comité EHDAA étaient présents en moyenne à chaque réunion (c.-à-d. 19 écoles sur 24). La tenue de réunions régulières dans les écoles et centres suscite un certain intérêt chez les représentants et substituts, cependant cela engendre une hausse du taux d'absentéisme. Il n'est pas évident de sortir des deux pôles, car cela peut augmenter considérablement la distance à parcourir pour se rendre à une rencontre. Au cours de la dernière année, les membres ont eu l'opportunité de visiter deux écoles, soit celle des Alizés, à Mont-Joli, et des Sources, à Saint-Anaclet. De plus, une visite de certains locaux de l'école du Mistral fut très appréciée, notamment l'amphithéâtre récemment rénové.

L'information, la communication ainsi que la formation des membres ne furent pas négligées. L'agente à l'information, par son implication soutenue, s'est acquittée de cette tâche de façon exceptionnelle. Les membres ont été informés de l'actualité scolaire en recevant de nombreux articles de journaux et communications diverses en provenance de la FCPQ, la FCSQ, du MELS, la CSDP, et autres sources. On dit que l'information est la source du pouvoir, alors c'est en continuant à informer nos membres qu'ils auront le pouvoir de changer les choses.

COMITÉ DE PARENTS DE LA CSDP

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

ANNÉE SCOLAIRE 2012 – 2013

REVENUS:

Surplus cumulé au début de l'année	7 697.92 \$	
Allocation de la Commission scolaire	<u>9 526.00 \$</u>	
		17 223.92 \$

DÉPENSES:

Dépenses relatives aux réunions:		
frais de garde	587.50 \$	
frais de déplacement	3 132.53 \$	
pause-santé	151.66 \$	
* frais de repas	<u>1 332.23 \$</u>	
		5 203.92 \$
Dépenses relatives à l'information ou à la formation des membres du conseil:		
matériel spécifique (loi, guide, revue, etc.)	10.40 \$	
formation et perfectionnement (congrès, personnes-ressources, etc.)	<u>5 972.43 \$</u>	
		5 982.83 \$
Frais bancaires (frais d'administration, chèques, etc.)		2.00 \$
* Évènements spéciaux:		
décès, départ, naissance ...		70.08 \$
** Assemblée générale		<u>0.00 \$</u>
		<u>11 258.83 \$</u>
SURPLUS CUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		<u><u>5 965.09 \$</u></u>

NOTES:

* Dépenses exceptionnelles accompagnées d'une justification de la présidence du CE.

** Dépense se limitant à un léger goûter offert aux participants.

PLAN D'ACTION COMITÉ DE PARENTS 2012-2013

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

1. OBJECTIF GÉNÉRAL: SOUTENIR UNE COMMUNICATION EFFICIENTE ET UNE COLLABORATION ACTIVE

Objectifs spécifiques	Moyens	Responsable	Indicateurs de réalisation	Échéanciers	Date de réalisation
1.1 Communiquer les préoccupations des parents des divers établissements auprès de la C.S	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les attentes, les besoins et les préoccupations des parents lors des conseils d'établissement, par des dialogues, des questionnaires, etc. • Participation active des membres du comité aux diverses réunions • S'impliquer dans divers comités de la CS et du milieu • Échanger/dialoguer sur divers dossiers qui se vivent dans les écoles 	Comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention du taux de satisfaction de l'ensemble des parents de la CS par un sondage soumis aux parents lors du dernier conseil d'établissement de l'année • Pourcentage de présence aux réunions • Nombre de comités dans lequel est représenté le comité de parents 	Août 2013 Objectif atteint Partiellement & recommande la poursuite pour l'année 2013-2014	Processus continu
1.2 Transmettre les recommandations, les avis et les questionnements du comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> • Représenter le comité de parents aux réunions de la CS et sur différents comités (comité de transport, COSSMOSS) 	Comité de parents Délégué(s) nommé(s) Commissaires-parents	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de recommandations retenues par la CS sur chaque dossier consulté 	Août 2013 Objectif atteint & recommande la poursuite pour l'année 2013-2014	Processus continu
1.3 Répondre aux consultations effectuées par la C.S	<ul style="list-style-type: none"> • Lire, discuter, suggérer, recommander, accepter les documents remis au comité 	Comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des consultations effectuées à la demande de la CS 	Août 2013 Objectif atteint & recommande la poursuite pour l'année 2013-2014	Processus continu

2. OBJECTIF GÉNÉRAL: OFFRIR DE LA FORMATION ET TRANSMETTRE LES INFORMATIONS PERTINENTES AUX PARENTS

Objectifs spécifiques	Moyens	Responsable	Indicateurs de réalisation	Échéanciers	Date de réalisation
2.1 Rendre disponible l'information pertinente aux parents	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre disponible les procès-verbaux des réunions du comité en version électronique sur le site de la CS 	Chaque membre du comité Agent de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants • Évaluation par les participants 	Août 2013 Objectif atteint & recommande la poursuite pour	Processus continu

	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un résumé après chaque réunion pour une diffusion dans le journal de la CS et auprès des CE • Communiquer l'information via les journaux d'école et lors des réunions des conseils d'établissement locaux • Permettre à un ou des membres du comité de participer à un colloque ou une formation. • Diffuser l'accessibilité de la revue Action Parents sur le WEB gratuitement 			l'année 2013-2014	
2.2 Offrir de la formation ou des ateliers de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la participation de membres du comité à de la formation sous forme de conférences ou congrès • Organiser une journée conférences ou des ateliers ouverts au grand public 	Comité exécutif en partenariat avec la CS Sous-comité de formation Agent de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé du participant présenté au comité • Articles pertinents dans les journaux d'école, journaux locaux • Inviter des journalistes à l'activité lorsque cela est pertinent ou envoyer un communiqué de presse pour publication 	Avril 2013 Objectif atteint & recommande la poursuite pour l'année 2013-2014	Avril 2013

3. OBJECTIF GÉNÉRAL: AUGMENTER LA VISIBILITÉ DU COMITÉ DE PARENTS

Objectifs spécifiques	Moyens	Responsable	Indicateurs de réalisation	Échéanciers	Date de réalisation
3.1 Promouvoir la participation des parents 3.2 Diffuser et valoriser le rôle du comité de parents, des conseils d'établissement et des OPP 3.3 Se rapprocher des parents et recueillir leurs préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et démystifier le rôle du parent et sa participation dans la CS par de l'information lors des réunions des conseils d'établissement et du comité de parents • Parler des actions et des bons coups du comité lors des réunions du CE et dans les journaux locaux ou d'écoles • Réaliser des activités dans les écoles : sondages, communications • Tenir des réunions du comité dans les écoles • Nommer des délégués à la Fédération des Comités de Parents du Québec. 	Tous les membres du comité de parents Agent de l'information Chaque membre dans son réseau social et scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir un point statutaire concernant le comité de parents lors des conseils d'établissement • Constater une hausse de participation des parents 	Août 2013 Objectif atteint & recommande la poursuite pour l'année 2013-2014	Processus continu

4. OBJECTIF GÉNÉRAL: Assurer un suivi rigoureux des dossiers du Comité de parents

Objectifs spécifiques	Moyens	Responsable	Indicateurs de réalisation	Échéanciers	Date de réalisation
4.1 Poursuivre le suivi des dossiers en cours et à venir, dont : EHDAA, intégration de la clientèle, services complémentaires, et autres	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des outils de suivis des dossiers (calendrier, planification stratégique • Faire état des recommandations du comité EHDAA à la CS 	Tous les membres du comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des échéanciers pour le suivi des dossiers 	Août 2013 Objectif atteint et recommande la poursuite pour 2013-2014	Processus continu